

STANLEY, G.F.G., D.Phil. F.R.S.C. Head of Department of History, Royal Military College of Canada, Kingston., *Louis Riel, Patriot or Rebel?* The Canadian Historical Association Booklets, No 2, Ottawa, 1954. 25 p.

Lionel Groulx, ptre

Volume 8, Number 1, juin 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301644ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301644ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, L. (1954). Review of [STANLEY, G.F.G., D.Phil. F.R.S.C. Head of Department of History, Royal Military College of Canada, Kingston., *Louis Riel, Patriot or Rebel?* The Canadian Historical Association Booklets, No 2, Ottawa, 1954. 25 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(1), 136–138.
<https://doi.org/10.7202/301644ar>

STANLEY, G.F.G., D.Phil. F.R.S.C. Head of Department of History, Royal Military College of Canada, Kingston., *Louis Riel, Patriot or Rebel?* The Canadian Historical Association Booklets, No 2, Ottawa, 1954. 25p.

Étude plutôt brève, qui ne dépasse pas 25 petites pages, mais étude très dense où l'auteur réussit à nous donner l'essentiel. On admirera également l'effort de l'historien pour saisir le personnage Riel en sa vérité, et pour, de là, ramener le fait historique à ses exactes proportions. Ceux qui connaissent la loyauté d'esprit et le courage intellectuel de M. Stanley, n'auront pas à s'étonner de ne trouver, en ces pages d'histoire rielliste, rien de là hargne trop coutumière. On ne pouvait souhaiter plus de sérénité.

M. Stanley se refuse à voir, dans les soulèvements de la Rivière-Rouge, en 1869—1870, comme en ceux de l'Ouest en 1885, une manifestation de la rivalité traditionnelle entre le Québec catholique et français et l'Ontario anglais et protestant. Il y voit l'habituel conflit entre le primitif et le civilisé, le choc classique presque inévitable en toute entreprise de colonisation. Dans l'Ouest canadien, deux envahisseurs sont venus bouleverser les modes de vie du Métis et de l'Indien: l'Américain qui avançait à pas ambitieux à la frontière méridionale; l'immigrant canadien, mêlé déjà à la population privimitive de la Rivière-Rouge et s'y comportant en nouveau venu indiscret et hautain.

A l'heure de la crise, quel aura été le rôle de Louis Riel? Ce rôle, M. Stanley s'applique à le définir. Riel n'a été en rien, en 1869—1870, l'excitateur du soulèvement. Un mécontentement général avait tout suscité. Riel prit la direction du mouvement. Mouvement qui n'en était pas un d'insurrection armée contre le gouvernement canadien. Un petit peuple, résolu à ne pas laisser traiter son pays comme un "no man's land", non plus qu'à se laisser vendre comme on vend un territoire, exigeait tout au plus qu'on daignât négocier avec lui son entrée dans la Confédération canadienne. Point capital qui a fait l'unanimité parfaite sur la Rivière-Rouge, entre Métis français et Métis anglophones. Point d'autre dissidence que celle des colons anglo-canadiens fraîchement installés dans le pays et s'y comportant en envahisseurs. En sorte que, s'il était possible d'ignorer l'exécution de Scott par le gouvernement provisoire des Métis, tous les historiens d'au-

jourd'hui s'accorderaient à reconnaître en Louis Riel, le "père de la province du Manitoba". Sans l'intervention courageuse du jeune chef Métis, il paraît assez évident que le Manitoba n'aurait nullement joui, en 1870, d'un statut de province. Ce Louis Riel, traqué comme un traître, autre point d'histoire admis par M. Stanley, fut celui qui, pour la large part, empêcha à la même époque, l'annexion des territoires de la Baie d'Hudson aux États-Unis.

L'auteur définit, avec la même objectivité, le rôle du gouvernement canadien, en cette affaire. Il ne cherche à dissimuler ni l'ignorance des politiciens d'Ottawa sur la situation à la Rivière-Rouge, ni les maladresses de leurs premières manœuvres politiques, ni leurs tergiversations au sujet de l'amnistie promise verbalement à tous les impliqués dans le soulèvement rielliste, amnistie différée, puis refusée par simple opportunisme. Le gouvernement d'Ottawa ne se serait montré ni plus sage ni plus avisé en 1885. Le même choc atteignait le mode de vie des primitifs rejoints plus à l'ouest par l'avance incoercible des immigrants. Le problème de 1869—1870 se reposait avec peut-être plus d'acuité. Riel réapparaît de nouveau dans l'ouest. Tout comme en sa première intervention, quinze ans auparavant, l'agitation ne procède pas de lui. Il est l'exilé qu'on va chercher aux États-Unis. Et pour être le porte-parole, non seulement des Métis et des Sauvages de nouveau bousculés par les Blancs, mais des colons blancs eux-mêmes mécontents de leur sort et prompts à mettre à profit les griefs des autochtones. Ottawa trouve encore le moyen de tergiverser; on y décide la formation d'une commission d'enquête, mais on attend, pour en nommer le personnel, que les choses soient irrémédiablement gâtées. Alors c'est l'évolution fatale en l'esprit de Riel. Il n'avait voulu d'abord que d'une mission de courte durée. Les excitations du milieu l'incitent à la prolonger. Il devient le mégalomane et le paranoïaque que l'on sait. Son aventure aboutit à la catastrophe. Et c'est le procès du chef métis, procès organisé, conduit tout exprès pour attiser les passions de race: un inculpé de race française et de foi catholique jugé par un jury entièrement anglo-protestant. Et ce sera l'exécution de la sentence imprudemment différée. Et ce sera enfin, ainsi que l'avouera, cinquante ans plus tard, l'un des jurés, la pendaison d'un homme "accusé de trahison, mais pendu pour le meurtre de Scott".

M. Stanley prépare tout un ouvrage sur Louis Riel. Sa courte synthèse nous met en vif appétit. Le biographe voudra insister, sans doute, sur le rôle de Riel en 1869—1870. Il ne fait point de doute, croyons-nous, que le Riel de 1885 n'eût jamais réussi à passionner l'opinion comme il l'a fait dans la province de Québec, s'il n'avait d'abord été le Riel de 1869—1870, c'est-à-dire l'homme qui, en ce temps-là, avait assumé bien autre chose qu'un rôle simplement politique. En faisant insérer, dans l'*Acte du Manitoba*, l'article qui garantissait les droits de la langue française et de l'école confessionnelle, en empêchant par conséquent une reddition sans condition de la petite population de la Rivière-Rouge, Riel et les délégués français de son gouvernement provisoire se donnaient l'auréole de sauveurs nationaux.

Et, du même coup, n'auraient-ils pas rendu au gouvernement d'Ottawa un service signalé? N'auraient-ils pas retardé de vingt ans l'une des pires querelles scolaires qui aient agité le Canada? Et si cette querelle eût éclaté en même temps que celle des Écoles du Nouveau-Brunswick, qui secouait déjà la Confédération, on peut se demander ce qui fût advenu de l'œuvre de 1867.

Peut-être encore y aurait-il à revenir sur l'attitude du gouvernement d'Ottawa en 1869—1870 et en 1885. Nous émettons notre opinion pour ce qu'elle vaut. Mais y aurait-il témérité à soutenir que la popularité de Riel, ce sont les maladresses du gouvernement d'Ottawa qui l'ont, pour une large part, bâtie? Temporiser, sacrifier la justice ou un individu à la raison d'État — ou, ce qui est pis, à l'avenir d'un parti — peut paraître à certains, sagesse politique. L'est-ce véritablement? Ces sortes de manœuvres ne satisfont d'ordinaire personne et prolongent et aggravent les crises que les temporisateurs ou les Machiavels se flattaient d'apaiser. Que l'amnistie générale — sans en excepter Riel — eût été accordée aussitôt que promise, en 1870, et que, pour racheter la fourberie ou le manque de courage des politiciens, l'on n'eût pas obligé le chef métis à prendre le chemin de l'exil, et les loges orangistes auraient grossi, sans doute, leurs clameurs, mais la province de Québec se tenant coite, le fanatisme, mal nourri, n'eût pas tardé à se calmer. Même apaisement se fût produit en 1886, sans le meurtre judiciaire de Regina. Aux élections de 1887, le parti conservateur eût pu perdre quelques sièges dans l'Ontario. Un Québec solide eût, ce semble, amplement compensé ces quelques défections, et l'histoire politique du temps eût pu prendre une tout autre orientation.

Lionel GROULX, ptre